

Chers Parents,
 nous vous transmettons le relevé des frais
 qui vous seront facturés cette année:

2023-2024

Frais scolaires obligatoires dans le cadre des missions de l'enseignement:

Natation par mois	Accueil	M1	M2	M3	P1-P2	P3-P4	P5-P6	
				17,00 €	36 14,00 €	18 14,00 €	18 14,00 €	18
séance				4,80 €	7,80 €	7,80 €	7,80 €	

Nombre de piscines sur l'année scolaire (prix: entrée et transport)
 M3: 20 minutes de piscine primaires: 40 minutes

Frais scolaires obligatoires transmis après chaque activité :

Activités programmées: **subv gratuité**

activités sportives				10,00 €	10,00 €	10,00 € *	10,00 €	10,00 €
animations lecture							10,00 €	10,00 €
Cap sciences**			30,00 €	30,00 €	40,00 €	40,00 € 4*	40,00 €	40,00 €
Cap Horizon					6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Jeunesses musicales	8,00 €	1 8,00 €	1 10,00 €	1 10,00 €				
Spectacle théâtral					25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
PECA	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €	25,00 €	25,00 €	19,00 €	19,00 €
Autres	40,00 €	40,00 €	10,00 €	10,00 €	75,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
total maximum annuel	53,00 €	53,00 €	53,00 €	53,00 €	175,00 €	175,00 €	175,00 €	175,00 €

*= maximum prévu pour l'année

**Cap sciences: montant MAXIMUM pour l'année avec le nombre d'activités si elles ont lieu

Toutes les activités vous seront facturées à prix coûtant dès que celles-ci auront eu lieu pas avant (voir l'agenda- calendrier)

Nombre d'activités prévues sur l'année (voir l'agenda pour les dates)

Excursions, sorties culturelles : MAXIMUM pour l'année :

Maternelles (avec activités programmées) 53 €

primaires 175 €

Classe de ferme :(M3) paiement prévu en plusieurs mensualités dès 2023 maximum prévu :

Classe de dépaysement (Pi) Dournanez - Bretagne 118 €
 600 €

Frais obligatoires hors mission d'enseignement:

garderies: Lundi-mardi-jeudi-vendredi:					mercredi:	
7h15-7h30			2 €		13h00-15h30	3,90 €
7h30-8h25		gratuit			15h30-18h00	3,00 €
Garderie: 15h30-16h00		gratuit		(Pour tous)		
Garderie mat 16h00-17h00			3,50 €			
Etude primai 15h40-16h40			3,50 €	(gratuit de 16h40 à 17h00)		
TOUS 17h00-18h00			1,50 €			
dépassement dès 18h00			10,00 €	(par 1/4 h entamé)		
temps de midi:						
surveillance de midi :			1,60 € par jour	(pour tout enfant restant à l'école entre 12h20 et 13h30)		

Facultatif:

éducation physique/natation: Tshirt de gym (P3-P6) 12,50 €
 (disponible à l'école) bonnet piscir (P3-P6) 5 €

PAS DE PAIEMENT AVANT D'AVOIR RECU LA FACTURATION MENSUELLE

Pour information:

L'article 100 du décret "missions" du 24 juillet 1997 concernant les frais se trouve dans le ROI reçu en début d'année (annexe 4).